



Classement selon les mesures transitoires applicables pour les années 2010 à 2012

A Bonne qualité	B Qualité moyenne	C Momentanément polluée	D Mauvaise qualité
------------------------	--------------------------	--------------------------------	---------------------------

Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.

Par exemple : **21A** signifie que 21 prélèvements ont été effectués au cours de l'année pour ce site de baignade, celui-ci est classé A (Bonne qualité).

Classement selon la directive 2006/7/CE

E Excellente qualité	B Bonne qualité	S Qualité satisfaisante	I Qualité insatisfaisante
P Insuffisamment de prélèvements		N Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore disponible	

Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.

Par exemple : **21E** signifie que 21 prélèvements ont été effectués au cours de l'année pour ce site de baignade, celui-ci est classé E (Excellente qualité).

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.

79 - DEUX SEVRES

Commune	Point de prélèvement	Type d'eau	2010	2011	2012	2013
CELLES-SUR-BELLE	PLAN D'EAU LAMBON	douce	5B	7B	6B	6N
CHERVEUX	PLAN D'EAU DE CHERVEUX	douce		7B	6A	7N
LUCHE-THOUARSAIS	BASE DE LOISIRS DES ADILLONS	douce	5B	5B	5B	5N
VERRUYES	PLAN D'EAU DE VERRUYES	douce	6B	5A	5A	